



DIMANCHE 15 MAI 2016

Grand Prix CRIQUIELLON





ED
MERCIA

Lease Plan

MAVIC

HITACHI
VIDEO TV



AVEC LE SOUTIEN DU COMMISSARIAT
GENERAL AU TOURISME



LA WALLONIE
LA CHALEUR DE VIVRE

WE ARE

FAIRPLAY



Province de
HAINAUT

Sports et Jeunesse



ADMINISTRATION COMMUNALE
SILLY

LESSINES



UN PARFUM DE
SURREALISME



Wallonie



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Vélo Club de la Sylle



NIEUWBOUW EN VERBOUWING
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
ET RENOVATIONS

0496/555995 - 0475/586179



Syndicat d'initiative

Découvrez le nouveau site internet du Tourisme à Silly
www.tourisme.silly.be
Abonnez-vous à notre newsletter ou suivez-nous
sur Facebook (TourismeSilly) pour être au courant de
nos dernières actualités!



Syndicat d'Initiative de Silly

Place Communale, 11 - 7830 Silly

068/331606 - tourisme@silly.be - www.tourisme.silly.be

↳ Edito des Organisateurs

Pour le départ du 23^{ème} Grand Prix Criquelion, je suis très heureux de retrouver nos amis de Silly. En effet, après une première expérience très réussie l'année dernière, la volonté de réitérer était bien présente et c'est donc tout naturellement que nous repartirons de cette charmante commune en 2016.

Aussi, l'ensemble du Comité de l'Entente Cycliste Acrenoise et moi-même tenons à remercier vivement Monsieur le Bourgmestre, Monsieur l'Echevin des Sports, la Commission des Sports, l'ensemble des Echevins et Conseillers Communaux de la Commune de Silly, mais aussi et surtout la Présidente et le Comité du Vélo Club de la Sille, de nous accueillir de cette belle manière pour la seconde fois.

2016 sera l'année d'un double anniversaire pour l'épreuve ! C'est en effet la cinquième fois que notre épreuve évoluera dans la Lotto - Top Compétition, challenge regroupant les 9 meilleures organisations de Belgique pour la catégorie Elites et Espoirs. Une véritable fierté pour notre Comité qui se dépense chaque année pour offrir un magnifique spectacle cycliste. Pour la seconde année consécutive, nous rejoindrons également la Lotto Wallonia Cup Espoirs. Là aussi, nous avons matière à nous réjouir.

Avec près de 180Km, le parcours de cette 23^{ème} édition sera, une fois encore, très usant pour les organismes. En effet, 4 circuits locaux assez sinueux et vallonnés seront à couvrir sur le territoire de Silly avant une liaison d'une vingtaine de kilomètres pour se terminer par 5 circuits acrenois « agrémentés » de 5 passages au sommet du Denderoordberg.

Il y a fort à parier que le vainqueur 2016 sera, une fois de plus, un homme costaud au fort tempérament à l'instar de ses prédécesseurs !

Laurent HAEGEMAN

Président de l'Entente Cycliste Acrenoise

Voilà un an, je vous invitais à venir applaudir le départ du Grand Prix Criquelion au centre de Silly, une course de renommée internationale bien connue des amateurs de compétitions reprises dans le calendrier de l'UCI.

Bien que celle-ci avait l'habitude de traverser notre beau village avec à sa tête notre champion et regretté Claudy, ce fut pour nous, Vélo Club de la Sille, un honneur d'avoir pu contribuer à l'organisation du premier départ sur Silly. Une journée inoubliable vécue avec beaucoup d'émotion par les supporters, des moments de course de grande intensité.

Pour sa deuxième édition, le Vélo Club de la Sille, épaulé par ses nombreux bénévoles, n'a pas hésité un instant à reconduire sa participation, en collaboration du club organisateur, L'Entente Cycliste Acrenoise, du fidèle et combien important partenaire qu'est la Commune de Silly ainsi que des très nombreux sponsors et bénévoles. Sponsors qui, par leur apport financier quel qu'il soit, apportent cette aide financière sans laquelle, cette fête du sport ne pourrait pas se concrétiser.

Notre Grand Prix mérite qu'on en fasse écho afin de perpétué le souvenir de celui qui nous a fait vibrer sur les routes ou derrière notre petit écran. Sans compter la qualité du parcours, qui ne peut qu'encourager davantage les coureurs à venir tester la force de leurs mollets dans la montée vers Saint Marcoult et sur nos autres routes pittoresques tant appréciées des cyclos sportifs.

Que le meilleurs gagne et d'avance, toutes nos félicitations à tous.

En tant que Présidente du Vélo Club de la Sille, je vous invite tous d'ores et déjà à bloquer la date du 15 mai 2016. Soyez nombreux à nous rejoindre en famille pour épauler tous ces grands espoirs du sport cycliste et vivre un moment magique.

Vous ne le regretterez pas, bien au contraire.

Je terminerai en vous remerciant tous. Que vive le Grand Prix Criquelion.

Micheline HANNOTIER

Présidente du Vélo Club de la Sille

Pour la 2^{ème} année consécutive, le départ de la prestigieuse course cycliste « Grand prix Criquelion » se donnera à Silly. L'Entente Cycliste Acrenoise a en effet réitéré sa confiance en la commune de Silly et au Vélo Club de la Sille pour l'organisation de cet événement.

C'est donc avec honneur et beaucoup d'enthousiasme que Silly accueille ce départ, d'autant plus que ce sera l'occasion de ravir de nombreux Silliens amateurs de la petite reine. En effet, de tout temps, des courses étaient organisées dans l'entité de Silly, ce qui a créé un engouement certain pour le cyclisme dans la région.

Le Vélo Club de la Sille présidé par Micheline ainsi que les différents services communaux ne ménageront pas leurs efforts pour que la réussite soit au rendez-vous. Accueillir cet événement sportif d'ampleur est aussi le reflet d'une politique sportive menée à Silly depuis plusieurs années.

Que cette course au nom de ce grand et courageux Champion qu'était Claudy soit une fête du sport et qu'elle génère beaucoup de vocations sportives !

Eric PERREAUX
Echevin des Sports

Christian LECLERCQ
Bourgmestre de Silly

Palmarès de l'Épreuve 1991 - 2015

91	1 ▶ Claudy CRIQUIELION	02	1 ▶ Renaud BOXUS	10	1 ▶ Jelle WALLAYS
	2 ▶ Marc SERGEANT		2 ▶ Johan VERHAEGEN		2 ▶ Jarl SOLEMEINE
	3 ▶ Rudy DHAENENS		3 ▶ Ken HASIKAWA		3 ▶ Julien VERMOTE
95	1 ▶ Gino PRIMO	03	1 ▶ Kurt HOVELINCK	11	1 ▶ Tim DETROYER
	2 ▶ Malcom LANGE		2 ▶ Stéphane PETILLAU		2 ▶ Laurent DONNAY
	3 ▶ Gianni RIVIERA		3 ▶ Assan BAZAYEV		3 ▶ Maarten VLASSELAER
96	1 ▶ Johan REMELS	04	1 ▶ Hamish HAYES	12	1 ▶ Tom DAVID
	2 ▶ Pascal DUFOURNI		2 ▶ David O'LAUGHLIN		2 ▶ Jonathan BREYNE
	3 ▶ Pawel KOWALSKI		3 ▶ Raphaël BASTIN		3 ▶ Niels WYTINCK
97	1 ▶ Steve VAN ACKEN	05	1 ▶ Kevin DEGEZELLE	13	1 ▶ Boris VALLEE
	2 ▶ Yannick LUCCINI		2 ▶ David BLACKGROVE		2 ▶ Gijs VAN HOECKE
	3 ▶ Geert VERDEYEN		3 ▶ Yitiy ZUDA		3 ▶ Eugenio ALAFACI
98	1 ▶ Sven NIJS	06	1 ▶ Jonathan HENRION	14	1 ▶ Kevin PEETERS
	2 ▶ Geert VERDEYEN		2 ▶ Jérôme BAUGNIES		2 ▶ Bert VAN LERBERGHE
	3 ▶ Jan CLAS		3 ▶ Robert HURD		3 ▶ Kevin DELTOMBE
99	1 ▶ Gianni DAVID	07	1 ▶ Michaël BLANCHY	15	1 ▶ Jelle WALLAYS
	2 ▶ Dany VANDERMASSEN		2 ▶ Bobbie TRAKSEL		2 ▶ Jef VAN MEIRAEGHE
	3 ▶ Guido RINGOET		3 ▶ Sdenek STYBAR		3 ▶ Thomas VAUBOURZEIX
00	1 ▶ Johan VERHAEGEN	08	1 ▶ Fabio POLAZZI		
	2 ▶ Guillaume LALOUX		2 ▶ Dave BRUYLANDTS		
	3 ▶ Yvan MOREAU		3 ▶ Thomas DEGAND		
01	1 ▶ Cameron HUGHES	09	1 ▶ Nico KUYPERS		
	2 ▶ David Mc PARTLAND		2 ▶ Thomas DEGAND		
	3 ▶ Carlo MENEGHETTI		3 ▶ Gunter STERCKX		



Direction Générale

Entente Cycliste Acrenoise asbl

www.ententecyclisteacrenoise.be • info@ententecyclisteacrenoise.be
Rue d'En Bas, 7 - 7864 Deux-Acres

TVA : BE 0846 022 023 • IBAN : BE30 3631 0817 1511 - BIC : BBRUBEBB

PRESIDENT ▶ Laurent HAEGEMAN

Rue Culant, 116 - 7864 Deux-Acres • +32 (0)499 341 771
president@ententecyclisteacrenoise.be

VICE-PRESIDENT ▶ Jacques HAEGEMAN

Rue Culant, 116b - 7864 Deux-Acres • +32 (0)475 606 313
jacques.haegeman@ententecyclisteacrenoise.be

PRESIDENT D'HONNEUR ▶ Willy LUMEN

Place d'Acres, 1 - 7864 Deux-Acres

SECRETAIRE ▶ Pierre BOUTRIAUX

Rue d'En Bas, 7 - 7864 Deux-Acres • +32 (0)474 924 641
secretariat@ententecyclisteacrenoise.be

TRESORIER ▶ Guy BULTEAU

Rue Glacénée, 47b - 7864 Deux-Acres • +32 (0)477 224 604
guy.bulteau@ententecyclisteacrenoise.be

SECRETAIRE ADJOINT ▶ Michel CRIQUIELION

Rue de Lessines, 38 - 7864 Deux-Acres • +32 (0)477 340 564
michel.criquelion@ententecyclisteacrenoise.be

DIRECTEUR DE COURSE ▶ Mathieu CRIQUIELION

Rue d'Ollignies, 18 - 7866 Bois-de-Lessines • +32 (0)478 253 971
mathieu.criquelion@grandprixcerami.be

MEMBRES DU COMITE ▶

Renaud BULTEAU
Serge CARTON
Lionello CAMPAGNOLO
Gilles CASTERMAN
Gérard COOLS
Daniel DEGUISSME
Lucien DELVOYE
Didier FRANCO
Jean-Claude LAURENT
Olivier LIVEMONT

Jean-Michel MACTELINCK
Eddy NORMAND
Olivier NORMAND
Guy NIESSENS
Michel SCHRIJERS
Romuald TRIFIN
Robert TUMMELEER
Bernard VANDEPONSEELE

Officiels

PRESIDENTE DU COLLEGE ▶ Valeria LAGUZZI  
Via IV Novembre 4/A - 15060 Pasturana (ITA) • +39 349 542 7333
vlaguzzi@yahoo.it

COMMISSAIRE JURY 2 ▶ Christian YPPERSIEL

COMMISSAIRE JURY 3 ▶ Jean-Pierre COPPENOLLE

COMMISSAIRE JURY 4 ▶ Yvette MESSIN

COMMISSAIRE JURY ARRIVEE ▶ Dirk HEYE

COMMISSAIRE JURY MOTO 1 ▶ Sébastien DE MEY

COMMISSAIRE JURY MOTO 2 ▶ Laurent GENETELLI

TEAM TELECOM RLVB KBWB ▶ Michel HAVELANGE

RADIO TOUR ▶ Freddy HAVELANGE

MOTO INFORMATIONS ▶ Rudy PLOMB

COMMISSAIRE ANTIDOPAGE ▶ Raymond BOUVRY

PHOTO FINISH ▶ Michel MALICE

RESULTATS ▶ Freddy VAN STEEN

Service Médical



MEDECIN ▶ Dr Godelieve VAN HEDDEGEM (cardiologue)
Avenue du Grand Air, 6 - 7333 Tertre • +32 (0)495 598 518

AMBULANCES ▶ Johan COBAUX
Rue Magritte, 5bte3 - 7860 Lessines • +32 (0)495 500 700

HÔPITAL 1 ▶ Epicura La Madeleine
Rue Maria Thomée, 1 - 7800 Ath • +32 (0)68 262 111

HÔPITAL 2 ▶ Algemeen Stedelijk Ziekenhuis
Gasthuisstraat, 4 - 9500 Geraardsbergen • +32 (0)54 432 111

Services Techniques

VOITURES OUVREUSES ▶ FESTINA • +32 (0)475 297 899

VOITURES NEUTRES ▶ MAVIC • +32 (0)476 292 581

MOTOS SECURITE ▶ Jan EEREBOUT • +32 (0)468 269 750

ARDOISIERS ▶ MOTOCYCLISME • +32 (0)489 397 874

BALAI ▶ Arnaud BARBAIX • +32 (0)490 391 586

BUS ▶ Stéphane EGGERMONT • +32 (0)497 024 634

SPEAKER ▶ Freddy HAVELANGE • +32 (0)475 447 372

POLICE FEDERALE ▶ Thierry DERO • +32 (0)479 611 596

CHAPERONS ▶ Daniel DEGUSSME • +32 (0)491 299 698

Point Vert

Le respect de l'environnement est l'affaire de tous !
Il est donc primordial de faire un gros effort en la matière,
surtout lorsqu'il s'agit d'une organisation mettant en valeur le
moyen de locomotion le plus écologique au monde : **le vélo**.
Aussi, nous insistons auprès de tous les acteurs du **Grand
Prix Criquelion 2016** afin qu'ils réduisent au maximum leur
empreinte sur la nature tout au long de l'épreuve. **MERCI !**

Informations

DISTANCE ▶ 180,0 Km
2,9Km + 47,2Km (4 x 11,8Km) + 19,9Km + 120,4Km (5 x 22Km)

DEPART NEUTRALISE ▶ 13h30 (sur 3800m)
Rue de la Station - 7830 Silly

DEPART REEL LANCE ▶ 13h37
Pavé d'Ath - 7830 Silly

OPEN BAR ▶ KM 50
Rue de la Station - 7830 Silly

ENTREE SUR LE CIRCUIT LOCAL ▶ KM 64,1
Kerkhove - 1547 Bever

PASSAGES SUR LA LIGNE D'ARRIVEE ▶
KM 70,0 • 92,0 • 114,0 • 136,0 • 158,0
Rue de la Station - 7830 Silly

RAVITAILLEMENTS FIXES ▶ sur 2000m
KM 71,6 • 93,6 • 115,6 • 137,6
Chaussée de Grammont (N42) - 7864 Deux-Acres

ZONE PAVEE ▶ sur 900m
KM 76,4 • 98,4 • 120,4 • 142,4 • 164,4
Gaverstraat - 9500 Geraardsbergen

GPM ▶ 720m - ▲ Moy 7% - ▲ Max 9%
KM 77,3 • 99,3 • 121,3 • 143,3 • 165,3
Denderoordberg - 9500 Geraardsbergen

FLAMME ROUGE ▶ KM 179,0
Rue du Pont - 7864 Deux-Acres

DERIVATION GENERALE ▶ KM 179,7
Rue d'En Bas - 7864 Deux-Acres

ARRIVEE ▶ KM 180,0
Rue du Pont - 7864 Deux-Acres

Passages Dangereux

DANGER ▶ ÎLOT CENTRAL
KM 1,2 • 13,0 • 24,8 • 36,6
Rue de la Station - 7830 Silly

DANGER ▶ RETRECISSEMENT
KM 3,7 • 15,5 • 27,3 • 39,1
Rue du Marais - 7830 Silly

DANGER ▶ DOS D'ÂNE
KM 64,1 • 86,1 • 108,1 • 130,1 • 152,1 • 174,1
Kerkhove (N263) - 1547 Bever

DANGER ▶ DESCENTE DANGEREUSE (sur 800m)
KM 65,1 • 87,1 • 109,1 • 131,1 • 153,1 • 175,1
Burcht - 1547 Bever

DANGER ▶ RETRECISSEMENT (Pont sur la Dendre)
KM 70,2 • 92,2 • 114,2 • 136,2 • 158,2
Grand'Rue - 7864 Deux-Acres

DANGER ▶ ÎLOT CENTRAL (sur 50m)
KM 75,1 • 97,1 • 119,1 • 141,1 • 163,1
Groteweg - 9500 Geraardsbergen

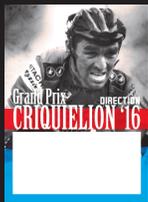
DANGER ▶ ÎLOT CENTRAL (sur 100m)
KM 75,4 • 97,4 • 119,4 • 141,4 • 163,4
Groteweg - 9500 Geraardsbergen

DANGER ▶ DOS D'ÂNE + RETRECISSEMENT
KM 76,0 • 98,0 • 120,0 • 142,0 • 164,0
Majoor Van Lierdelaan - 9500 Geraardsbergen

DANGER ▶ RETRECISSEMENT
KM 80,5 • 102,5 • 124,5 • 146,5 • 168,5
Heuvelstraat - 9500 Geraardsbergen

DANGER ▶ ÎLOT CENTRAL (sur 25m)
KM 86,0 • 108,0 • 130,0 • 152,0 • 174,0
Kerkhove (N263) - 1547 Bever

Accréditations, Accès et Véhicules Autorisés



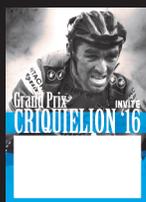
DIRECTION



OFFICIELS - UCI



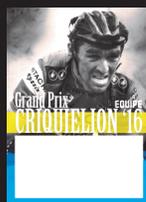
ORGANISATION



INVITES - VIPS



PRESSE



EQUIPES



RECEPTION MATIN



BAR VIP GPM



VOITURES VIP



RECEPTION SOIR



DIRECTION / OFFICIELS
VOITURES 1 à 20



INVITES VIPS
VOITURES 21 à 30



ORGANISATION
VOITURES 31 à 60



EQUIPES
VOITURES 61 à 120



PRESSE
VOITURES 121 à 140



DIRECTEUR GENERAL
VOITURE 1



DIRECTEUR DE COURSE
VOITURE 2



COMMISSAIRE JURY 1
VOITURE 3



MEDECIN DE COURSE
VOITURE 5



COMMISSAIRE JURY 2
VOITURE 6



COMMISSAIRE JURY 3
VOITURE 7



COMMISSAIRE JURY 4
VOITURE 8



COMMISSAIRE JURY 5
VOITURE 12



VEHICULES AUTORISES A
FRANCHIR LA LIGNE D'ARRIVEE

Equipes Participantes

1 ▶ WANTY GROUPE GOBERT

Dossards 1 à 7 • Présentation sur le podium à 13h15



2 ▶ TOPSPORT VLAANDEREN BALOISE

Dossards 8 à 14 • Présentation sur le podium à 13h13



3 ▶ TEAM 3M

Dossards 15 à 21 • Présentation sur le podium à 13h11



4 ▶ CRELAN VASTGOEDSERVICE

Dossards 22 à 28 • Présentation sur le podium à 13h09



5 ▶ WALLONIE BRUXELLES GROUP PROTECT

Dossards 29 à 35 • Présentation sur le podium à 13h07



6 ▶ CIBEL CEBON

Dossards 36 à 42 • Présentation sur le podium à 13h05



7 ▶ TEAM VERANCLASSIC AGO

Dossards 43 à 49 • Présentation sur le podium à 13h03



8 ▶ COLOR CODE ARDEN BEEF

Dossards 50 à 56 • Présentation sur le podium à 13h01



9 ▶ SUPERANO HAM ISOREX

Dossards 57 à 63 • Présentation sur le podium à 12h59



10 ▶ VERANDAS WILLEMS

Dossards 64 à 70 • Présentation sur le podium à 12h57



11 ▶ TPALM POLE CONTINENTAL WALLON

Dossards 71 à 77 • Présentation sur le podium à 12h55



12 ▶ EFC ETIXX

Dossards 78 à 84 • Présentation sur le podium à 12h53



13 ▶ LOTTO SOUDAL U23

Dossards 85 à 91 • Présentation sur le podium à 12h51



14 ▶ VL TECHNICS EXPERZA ABUTRIEK CT

Dossards 92 à 98 • Présentation sur le podium à 12h49



15 ▶ PRO RACE CT

Dossards 99 à 105 • Présentation sur le podium à 12h47



16 ▶ BAGUET MIBA INDULEK DERITO CT

Dossards 106 à 112 • Présentation sur le podium à 12h45



17 ▶ ASFRA RACING TEAM OUDENAARDE

Dossards 113 à 119 • Présentation sur le podium à 12h43



18 ▶ HOME SOLUTION ANMAPA SOENENS CT

Dossards 120 à 126 • Présentation sur le podium à 12h41



19 ▶ PROFEL UNITED CT

Dossards 127 à 133 • Présentation sur le podium à 12h39



20 ▶ WETTERSE DAKWERKEN TRAWOBO VDM

Dossards 134 à 140 • Présentation sur le podium à 12h37



21 ▶ MARLUX NAPOLEON GAMES

Dossards 141 à 147 • Présentation sur le podium à 12h35



22 ▶ NATIONAL U23 AUSTRALIAN CT

Dossards 148 à 154 • Présentation sur le podium à 12h33



23 ▶ TEAM ALMEBORG BORNHOLM

Dossards 155 à 161 • Présentation sur le podium à 12h31



24 ▶ CHAIN REACTION SEAN KELLY

Dossards 162 à 168 • Présentation sur le podium à 12h29



25 ▶ ESEG DOUAI

Dossards 169 à 175 • Présentation sur le podium à 12h27



26 ▶ CC NOGENT SUR OISE

Dossards 176 à 182 • Présentation sur le podium à 12h25



27 ▶ LEOPARD DEVELOPMENT TEAM

Dossards 183 à 189 • Présentation sur le podium à 12h23



28 ▶ CC DIFFERDANGE TEAM LOSCH

Dossards 190 à 196 • Présentation sur le podium à 12h21



Opérations à l'Arrivée à Deux-Acren

PPO ARRIVEE > 13h30 - 18h00

Rue de Lessines - 7864 Deux-Acren

PERMANENCE & VESTIAIRES > 15h30 - 18h30

Stade des Camomilles • Rue de l'Ordre - 7864 Deux-Acren
Tél : +32 (0)474 924 641

- 16h30 - 18h30 : Classements
- 18h00 : Débriefing UCI - Organisateurs

RECEPTION D'APRES-COURSE > 18h30

Stade des Camomilles • Rue de l'Ordre - 7864 Deux-Acren

CONTRÔLE ANTIDOPAGE > 20min après l'arrivée

Site d'arrivée • Rue du Pont, 33 - 7864 Deux-Acren
Tél : +32 (0)476 412 685

PODIUM PROTOCOLAIRE > 10min après l'arrivée

Site d'arrivée • Rue du Pont - 7864 Deux-Acren
Tél : +32 (0)499 341 771



BUS EQUIPES > 13h30 - 18h30

Stade des Camomilles • Rue de l'Ordre - 7864 Deux-Acren

DIRECTEURS SPORTIFS > 13h30 - 18h30

Stade des Camomilles • Rue de l'Ordre - 7864 Deux-Acren

OFFICIELS AVANT > à l'arrivée

Stade des Camomilles • Grand'Rue - 7864 Deux-Acren

OFFICIELS ARRIERE > à l'arrivée

Stade des Camomilles • Grand'Rue - 7864 Deux-Acren

ORGANISATION AVANT > à l'arrivée

Stade des Camomilles • Grand'Rue - 7864 Deux-Acren

ORGANISATION ARRIERE > à l'arrivée

Rue du Pont - 7864 Deux-Acren

PRESSE & VIPS AVANT > à l'arrivée

Site d'arrivée • Rue du Pont - 7864 Deux-Acren



Itinéraire, Profil et Cartes

	DISTANCE		HORAIRE		DIR	COMMUNES / RUES / REMARQUES
	FAITE	RESTE	30Kmh			
PROVINCE DE HAINAUT						
SILLY						
1	0,0	3,8	13h30	⊗	↑	Rue de la Station - DEPART FICTIF
2	0,1	3,7	13h30	⊗	↖	Rue Ville Basse
3	0,4	3,4	13h30	⊗	↑	Rue de Bassilly - RETRECISSEMENT
4	0,9	2,9	13h31	⊗	↑	Rue de Bassilly - ÎLOT CENTRAL (sur 20m)
5	1,8	2,0	13h33	⊗	↖	Rue de la Nouvelle Gare
6	3,0	0,8	13h36	⊗	↖	Pavé d'Ath (N7)
7	3,8	0,0	13h37	⊗	↑	Pavé d'Ath (N7) - DEPART REEL

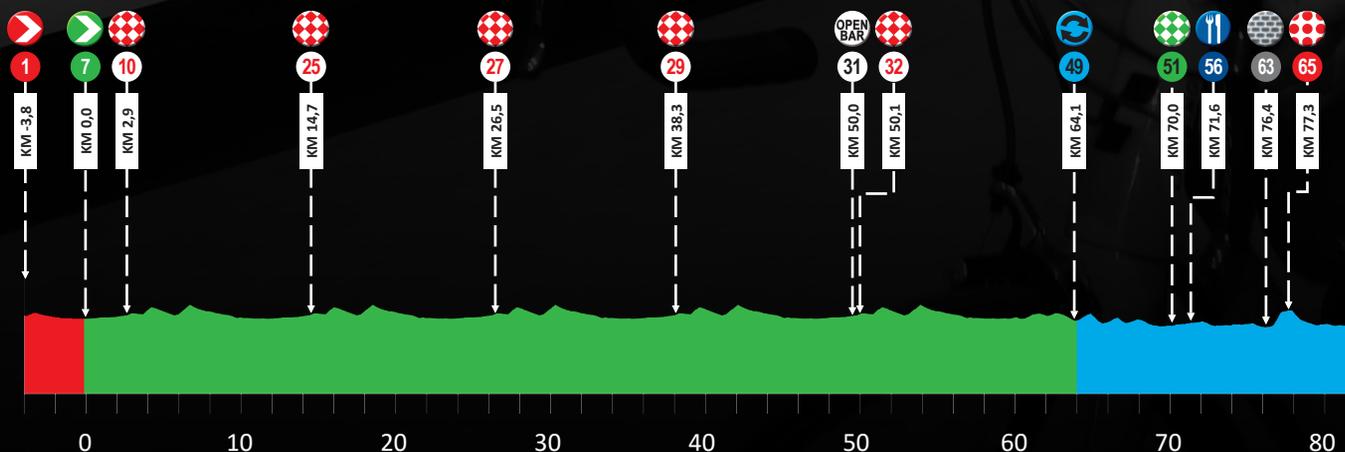
	DISTANCE		HORAIRE		DIR	COMMUNES / RUES / REMARQUES
	FAITE	RESTE	42Kmh 44Kmh			
PROVINCE DE HAINAUT						
SILLY						
8	0,0	180,0	13h37	13h37	↑	Pavé d'Ath (N7) - DEPART REEL
9	1,2	178,8	13h38	13h38	↖	Rue de la Station - ÎLOT CENTRAL
10	2,9	177,1	13h41	13h40	↑	Rue de la Station - 1er PASSAGE DEPART FICTIF
11	3,0	177,0	13h41	13h41	↖	Place Communale
12	3,2	176,8	13h41	13h41	↖	Rue du Marais
13	3,7	176,3	13h42	13h42	↑	Rue du Marais - RETRECISSEMENT
14	4,0	176,0	13h42	13h42	↖	Rue Boucquemont
15	4,4	175,6	13h43	13h43	↖	Rue d'En Haut
16	4,8	175,2	13h43	13h43	↗	Rue de Saint Marcoult
17	5,5	174,5	13h44	13h44	↖	Rue de Saint Marcoult
18	5,8	174,2	13h45	13h44	↗	Rue de Saint Marcoult
19	6,8	173,2	13h46	13h46	↖	Rue de Saint Marcoult
20	8,5	171,5	13h49	13h48	↑	Rue d'Houtaing
21	9,1	170,9	13h50	13h49	↖	Rue d'Houtaing
22	10,9	169,1	13h52	13h51	↗	Rue de la Nouvelle Gare
23	11,0	169,0	13h52	13h52	↖	Pavé d'Ath (N7)
24	12,9	167,1	13h55	13h54	↖	Rue de la Station
25	14,7	165,3	13h58	13h57	↑	Rue de la Station - 2ème PASSAGE DEPART FICTIF
26	15,5	164,5	13h59	13h58	↑	Rue du Marais - RETRECISSEMENT
27	26,5	153,5	14h14	14h13	↑	Rue de la Station - 3ème PASSAGE DEPART FICTIF
28	27,3	152,7	14h16	14h14	↑	Rue du Marais - RETRECISSEMENT
29	38,3	141,7	14h31	14h29	↑	Rue de la Station - 4ème PASSAGE DEPART FICTIF
30	39,1	140,9	14h32	14h30	↑	Rue du Marais - RETRECISSEMENT

31	50,0	130,0	14h46	14h43	↑	Rue de la Station - OPEN BAR
32	50,1	129,9	14h46	14h43	↑	Rue de la Station - 5ème PASSAGE DEPART FICTIF
33	50,9	129,1	14h47	14h44	↑	Rue du Marais - RETRECISSEMENT
34	58,1	121,9	14h58	14h54	↗	Rue de la Nouvelle Gare
35	58,2	121,8	14h58	14h54	↑	Rue des Ecoles
36	58,6	121,4	14h58	14h54	↖	Place de Bassilly (N263)
37	58,9	121,1	14h59	14h55	↗	Rue Thabor (N263)
38	59,3	120,7	14h59	14h55	↖	Rue Cavée (N263)
39	59,6	120,4	15h00	14h56	↗	Rue de Grammont (N263) - RONDPOINT
40	59,7	120,3	15h00	14h56	↖	Rue de Grammont (N263)

PROVINCE DE BRABANT FLAMAND						
BEVER						
41	61,6	118,4	15h03	14h59	↑	Commijn (N263)
42	63,2	116,8	15h05	15h01	↗	Kerkhove (N263)
43	64,1	115,9	15h06	15h02	↖	Kerkhove - RALENTISSEUR - CIRCUIT LOCAL
44	65,1	114,9	15h07	15h03	↑	Burght - DESCENTE DANGEREUSE
45	65,7	114,3	15h08	15h04	↑	Akrenbos
46	66,3	113,7	15h09	15h05	↑	Akrenbos - RETRECISSEMENT

PROVINCE DE HAINAUT						
LESSINES						
47	67,2	112,8	15h11	15h06	↑	Lisière du Bois
48	68,4	111,6	15h12	15h08	↑	Rue d'En Haut
49	69,2	110,8	15h13	15h09	↖	Rue d'En Bas
50	69,6	110,4	15h14	15h09	↗	Rue du Pont
51	70,0	110,0	15h15	15h10	↑	Rue du Pont - 1er PASSAGE LIGNE D'ARRIVEE
52	70,2	109,8	15h15	15h10	↑	Grand'Rue - RETRECISSEMENT
53	70,5	109,5	15h15	15h11	↖	Rue Saint-Géréon
54	71,0	109,0	15h16	15h11	↑	Rue Léon Lespagnard
55	71,5	108,5	15h17	15h12	↗	Chaussée de Grammont (N42)
56	71,6	108,4	15h17	15h12	↑	Chaussée de Grammont (N42) - RAVITAILLEMENT

PROVINCE DE FLANDRE ORIENTALE						
GERAARDSBERGEN						
57	73,1	106,9	15h19	15h14	↑	Groteweg (N42)
58	75,1	104,9	15h22	15h17	↑	Groteweg (N42) - ÎLOTS CENTRAUX (sur 50m)
59	75,4	104,6	15h22	15h17	↑	Groteweg (N42) - ÎLOTS CENTRAUX (sur 100m)
60	75,5	104,5	15h22	15h17	↗	Brugstraat - RALENTISSEUR + RETRECISSEMENT
61	75,6	104,4	15h23	15h18	↑	Pol Antheunisstraat
62	76,0	104,0	15h23	15h18	↗	Major Van Lierdelaan



63	76,4	103,6	15h24	15h19	↗	Gaverstraat - ZONE PAVÉE (sur 800m)	🌐
64	76,6	103,4	15h24	15h19	↖	Denderoordberg - DEBUT GPM 1	🔴
65	77,3	113,1	15h25	15h20	↖	Denderoordberg - SOMMET GPM 1	🔴
66	77,4	113,0	15h25	15h20	↑	Hoge Buizemont	
67	77,9	112,5	15h26	15h21	↗	Zavelstraat	
68	79,2	111,2	15h28	15h22	↑	Karel De Lensstraat	
69	80,5	109,9	15h29	15h23	↑	Heuvelstraat - RETRECISSEMENT	👤
70	81,0	109,4	15h30	15h24	↗	Edingsweg (N495)	
71	82,6	97,4	15h33	15h27	↗	Beverstraat (N263)	

PROVINCE DE BRABANT FLAMAND

BEVER

72	84,1	95,9	15h35	15h29	↑	Bosstraat (N263)	
73	84,8	95,2	15h36	15h30	↑	Eeckhout (N263)	
74	85,7	94,3	15h37	15h31	↗	Plaats (N263)	
75	86,0	94,0	15h37	15h32	↑	Kerkhove - RALENTISSEUR + ÎLOT CENTRAL	👤
76	86,1	93,9	15h38	15h32	↗	Kerkhove - RALENTISSEUR	👤
77	86,7	93,3	15h38	15h33	↑	Burght	
78	87,1	92,9	15h39	15h33	↑	Burght - DESCENTE DANGEREUSE	⚠️
79	87,7	92,3	15h40	15h34	↑	Akrenbos	

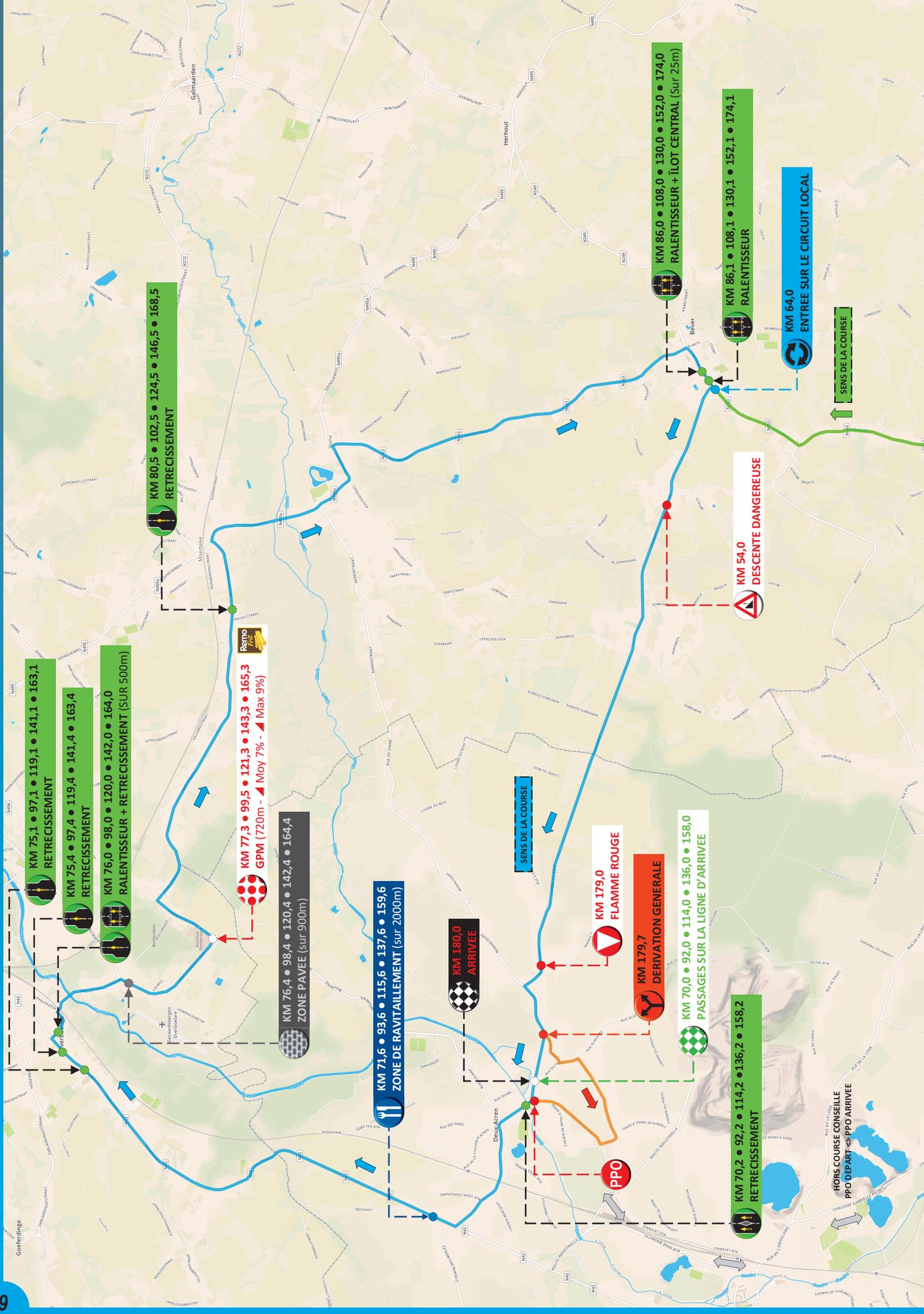
PROVINCE DE HAINAUT

LESSINES

80	89,2	90,8	15h42	15h36	↑	Lisière du Bois	
81	90,6	89,4	15h44	15h38	↑	Rue d'En Haut	
82	91,0	89,0	15h45	15h39	↗	Rue d'En Bas	
83	91,3	88,7	15h45	15h39	↖	Rue d'En Bas	
84	91,7	88,3	15h46	15h40	↗	Rue du Pont	
85	92,0	88,0	15h46	15h40	↑	Rue du Pont - 2ème PASSAGE LIGNE D'ARRIVEE	🏁
86	92,2	87,8	15h46	15h40	↑	Grand'Rue - RETRECISSEMENT	👤
87	93,6	86,4	15h48	15h42	↑	Chaussée de Grammont (N42) - RAVITAILLEMENT	🍴
88	97,1	82,9	15h53	15h47	↑	Groteweg (N42) - ÎLOTS CENTRAUX (sur 50m)	👤
89	97,4	82,6	15h54	15h47	↑	Groteweg (N42) - ÎLOTS CENTRAUX (sur 100m)	👤
90	98,0	82,0	15h55	15h48	↗	Brugstraat - RALENTISSEUR + RETRECISSEMENT	👤
91	98,4	81,6	15h33	15h48	↑	Gaverstraat - ZONE PAVÉE 3 (sur 800m)	🌐
92	99,3	80,7	15h34	15h50	↖	Denderoordberg - SOMMET GPM 2	🔴
93	102,5	77,5	16h01	15h54	↑	Heuvelstraat - RETRECISSEMENT	👤
94	108,0	72,0	16h09	16h02	↑	Kerkhove - RALENTISSEUR + ÎLOT CENTRAL	👤
95	108,1	71,9	16h09	16h02	↑	Kerkhove - RALENTISSEUR	👤
96	109,1	70,9	16h10	16h03	↗	Burght - DESCENTE DANGEREUSE	⚠️

97	114,0	66,0	16h17	16h10	↑	Rue du Pont - 3ème PASSAGE LIGNE D'ARRIVEE	🏁
98	114,2	65,8	16h18	16h10	↑	Grand'Rue - RETRECISSEMENT	👤
99	115,6	64,4	16h20	16h12	↑	Chaussée de Grammont (N42) - RAVITAILLEMENT	🍴
100	119,1	60,9	16h25	16h17	↑	Groteweg (N42) - ÎLOTS CENTRAUX (sur 50m)	👤
101	119,4	60,6	16h25	16h17	↑	Groteweg (N42) - ÎLOTS CENTRAUX (sur 100m)	👤
102	120,0	60,0	16h26	16h18	↗	Brugstraat - RALENTISSEUR + RETRECISSEMENT	👤
103	120,4	59,6	16h	16h	↑	Gaverstraat - ZONE PAVÉE (sur 800m)	🌐
104	121,3	58,7	16h28	16h20	↖	Denderoordberg - SOMMET GPM 3	🔴
105	124,5	55,5	16h32	16h24	↑	Heuvelstraat - RETRECISSEMENT	👤
106	130,0	50,0	16h40	16h32	↑	Kerkhove - RALENTISSEUR + ÎLOT CENTRAL	👤
107	130,1	49,9	16h40	16h32	↗	Kerkhove - RALENTISSEUR	👤
108	131,1	48,9	16h42	16h33	↑	Burght - DESCENTE DANGEREUSE	⚠️
109	136,0	44,0	16h49	16h40	↑	Rue du Pont - 4ème PASSAGE LIGNE D'ARRIVEE	🏁
110	136,2	34,2	16h49	16h40	↑	Grand'Rue - RETRECISSEMENT	👤
111	137,6	42,4	16h51	16h42	↑	Chaussée de Grammont (N42) - RAVITAILLEMENT	🍴
112	141,1	38,9	16h56	16h47	↑	Groteweg (N42) - ÎLOTS CENTRAUX (sur 50m)	👤
113	141,4	38,6	16h57	16h47	↑	Groteweg (N42) - ÎLOTS CENTRAUX (sur 100m)	👤
114	142,0	38,0	16h57	16h48	↗	Brugstraat - RALENTISSEUR + RETRECISSEMENT	👤
115	142,4	37,6	16h58	16h48	↑	Gaverstraat - ZONE PAVÉE 11 (sur 800m)	🌐
116	143,3	36,7	16h59	16h50	↖	Denderoordberg - SOMMET GPM 4	🔴
117	146,5	33,5	17h04	16h54	↑	Heuvelstraat - RETRECISSEMENT	👤
118	152,0	28,0	17h12	17h02	↑	Kerkhove - RALENTISSEUR + ÎLOT CENTRAL	👤
119	152,1	27,9	17h12	17h02	↗	Kerkhove - RALENTISSEUR	👤
120	153,1	26,9	17h13	17h03	↑	Burght - DESCENTE DANGEREUSE	⚠️
121	158,0	22,0	17h26	17h16	↑	Rue du Pont - 5ème PASSAGE LIGNE D'ARRIVEE	🏁
122	158,2	21,8	17h26	17h16	↑	Grand'Rue - RETRECISSEMENT	👤
123	163,1	16,9	17h28	17h17	↑	Groteweg (N42) - ÎLOTS CENTRAUX (sur 50m)	👤
124	163,4	16,6	17h28	17h17	↑	Groteweg (N42) - ÎLOTS CENTRAUX (sur 100m)	👤
125	164,0	16,0	17h29	17h18	↗	Brugstraat - RALENTISSEUR + RETRECISSEMENT	👤
126	164,4	15,6	17h36	17h25	↑	Gaverstraat - ZONE PAVÉE 13 (sur 800m)	🌐
127	165,3	14,7	17h31	17h20	↖	Denderoordberg - SOMMET GPM 5	🔴
128	168,5	11,5	17h35	17h24	↑	Heuvelstraat - RETRECISSEMENT	👤
129	174,0	6,0	17h43	17h32	↑	Kerkhove - RALENTISSEUR + ÎLOT CENTRAL	👤
130	174,1	5,9	17h43	17h32	↗	Kerkhove - RALENTISSEUR	👤
131	175,1	4,9	17h45	17h33	↑	Burght - DESCENTE DANGEREUSE	⚠️
132	179,0	1,0	17h50	17h39	↑	Rue d'En Bas - FLAMME ROUGE	🚫
133	179,7	0,3	17h51	17h40	↖	Rue d'En Bas - DERIVATION GENERALE	🚧
134	180,0	0,0	17h51	17h40	↑	Rue du Pont - ARRIVEE	🏁





KM 75,1 • 97,1 • 119,1 • 141,1 • 163,1
RETRECISSEMENT

KM 75,4 • 97,4 • 119,4 • 141,4 • 163,4
RETRECISSEMENT

KM 76,0 • 98,0 • 120,0 • 142,0 • 164,0
RALENTISSEUR + RETRECISSEMENT (SUR 500m)

KM 80,5 • 102,5 • 124,5 • 146,5 • 168,5
RETRECISSEMENT

KM 77,3 • 99,5 • 121,3 • 143,3 • 165,3
GPM (720m - Moy 7% - Max 9%)

KM 76,4 • 98,4 • 120,4 • 142,4 • 164,4
ZONE PAVEE (sur 900m)

KM 71,6 • 93,6 • 115,6 • 137,6 • 159,6
ZONE DE RAVITAILLEMENT (sur 2000m)

KM 180,0
ARRIVEE

KM 179,0
FLAMME ROUGE

KM 179,7
DERIVATION GENERALE

KM 70,0 • 92,0 • 114,0 • 136,0 • 158,0
PASSAGES SUR LA LIGNE D'ARRIVEE

KM 70,2 • 92,2 • 114,2 • 136,2 • 158,2
RETRECISSEMENT

KM 86,0 • 108,0 • 130,0 • 152,0 • 174,0
RALENTISSEUR + ÎLOT CENTRAL (Sur 25m)

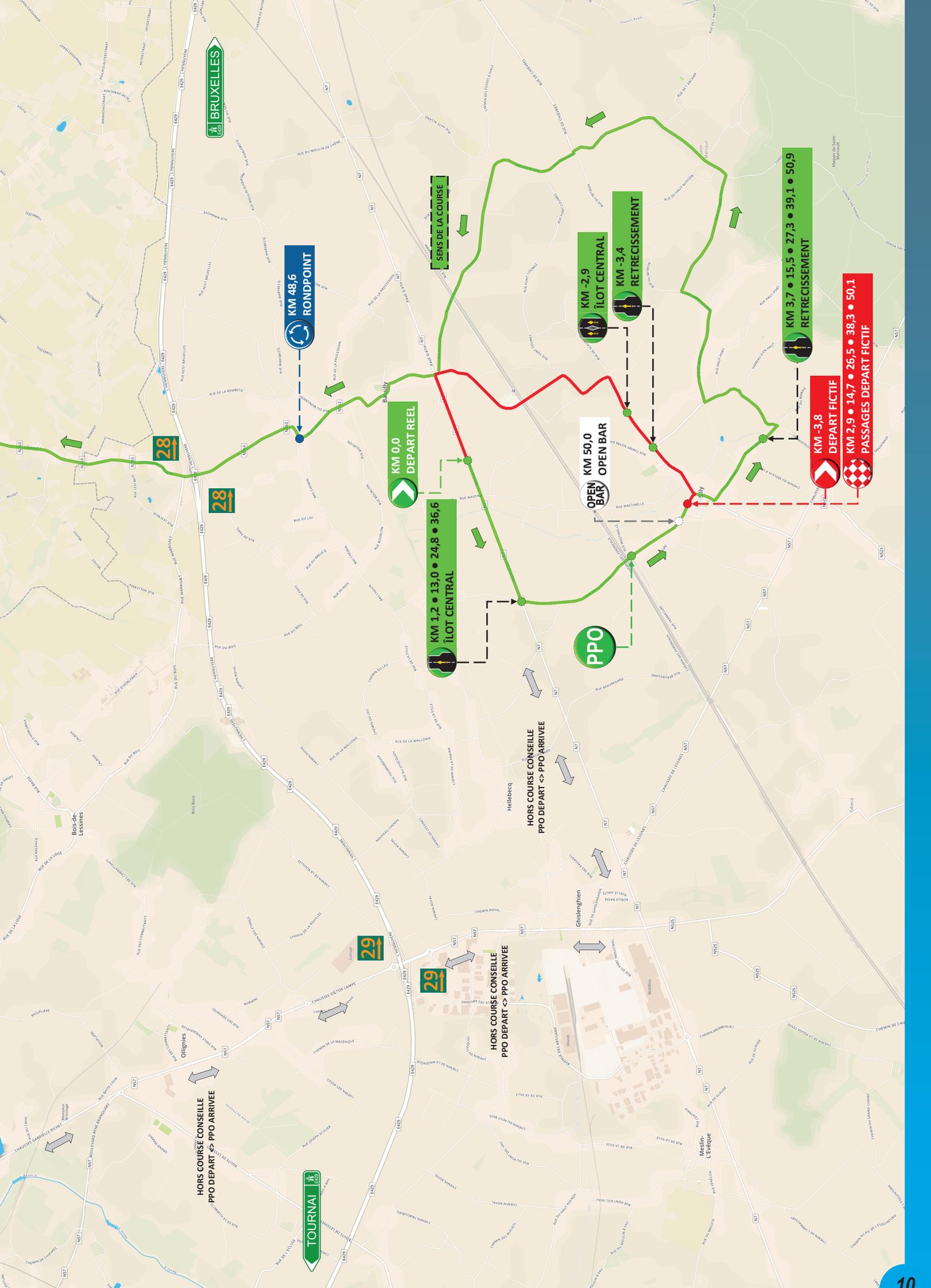
KM 86,1 • 108,1 • 130,1 • 152,1 • 174,1
RALENTISSEUR

KM 64,0
ENTREE SUR LE CIRCUIT LOCAL

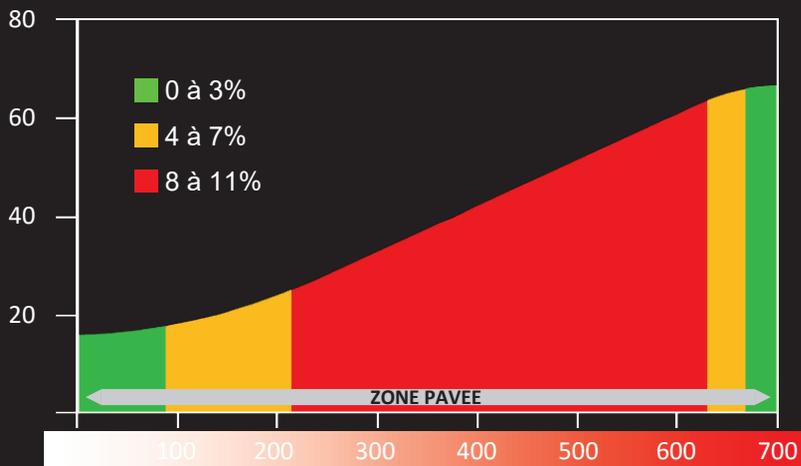
SENS DE LA COURSE

KM 54,0
DESCENTE DANGEREUSE

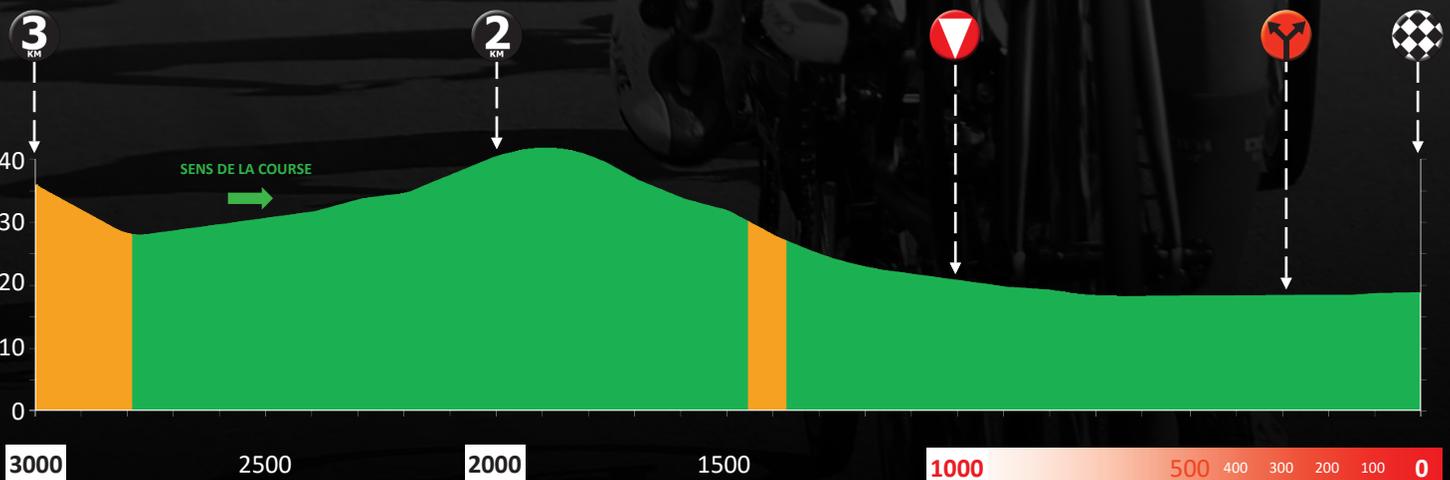
HORS COURSE CONSEILLE
PPO DEPART <-> PPO ARRIVEE



Approche et Profil du GPM Remo Frit



Profil des 3 Derniers Kilomètres



➤ Règlement Particulier de l'Épreuve

ARTICLE 1 ➤ Organisation

Le **GRAND PRIX CRIQUIELION** est organisé par l'**ENTENTE CYCLISTE ACRENOISE asbl** et se dispute sous les règlements de l'UCI. L'épreuve se dispute le dimanche 15 mai 2016 au départ de Silly (Belgique) pour une arrivée à Deux-Acres (Belgique). L'épreuve est la 3ème manche de la **LOTTO-TOPCOMPETITION U27 2016**.

ARTICLE 2 ➤ Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux coureurs Hommes Elites ou Espoirs U23. Elle est inscrite au calendrier UCI Europe Tour.

L'épreuve est classée en classe 1.2. et attribue, conformément au règlement UCI, les points suivants :

- pour le World Ranking Elites / U23 (Art. 2.10.008) : 40 ; 30 ; 25 ; 20 ; 15 ; 10 ; 5 ; 3 ; 3 ; 3pts.
- pour l'Europe Continental Ranking Elites / U23 (Art. 2.10.031) : 40 ; 30 ; 25 ; 20 ; 15 ; 10 ; 5 ; 3 ; 3 ; 3pts.

ARTICLE 3 ➤ Participation

Le **GRAND PRIX CRIQUIELION** est ouvert, selon l'article 2.1.005 du règlement UCI, aux équipes des catégories : Equipes Continentales Professionnelles UCI Belges - Equipes Continentales Professionnelles UCI Etrangères (maximum 2) - Equipes Continentales UCI - Equipes Nationales - Equipes Régionales - Equipes de Club. Le nombre de coureurs par équipe est de minimum 5 et de maximum 7 coureurs, selon l'article 2.2.003 du règlement UCI.

L'engagement des groupes sportifs engagés en **LOTTO-TOPCOMPETITION U27 2015** se fait via le site www.belgiantouring.be. Pour les équipes invitées, il se fait au moyen des bulletins officiels de l'UCI. Le bulletin officiel d'engagement UCI, dûment rempli, doit être renvoyé à l'organisateur **avant le vendredi 15 avril 2016**.

ARTICLE 4 ➤ Permanences

La permanence de départ se tient le dimanche 15 mai 2016 de 9h30 à 12h45 à la Salle du CPAS, rue Ville Basse, 15 à 7830 SILLY. La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence le dimanche 15 mai 2016 de 10h00 à 11h15. La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des membres du collège des commissaires, est fixée le dimanche 15 mai 2016 à 11h30 à la Salle de la Brasserie, rue Ville Basse, 2 à 7830 SILLY. La permanence d'arrivée se tient le dimanche 15 mai 2016 de 14h30 à 19h00 au Stade des Camomilles, rue de l'Ordre à 7864 DEUX-ACRES.

ARTICLE 5 ➤ Radio Tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence 164,63125 MHz. L'appareillage pour les télécommunications des voitures des commissaires, directeur de course, presse et invités est mis à disposition par la RLVB-KBWB moyennant remise d'un bon disponible auprès de l'organisateur à la permanence.

ARTICLE 6 ➤ Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par 3 voitures **MAVIC BENELUX**.

ARTICLE 7 ➤ Sécurité

Les participants et les suiveurs autorisés sont obligés de suivre immédiatement toutes les injonctions données par le directeur de course et/ou de son adjoint, les officiels et par la Police Fédérale. Les photographes de presse à moto et à l'arrivée sont obligés de porter une chasuble réglementaire. Tout manquement à ce point précis du présent règlement entraînera une mise hors course immédiate. Les passages dangereux et/ou difficiles seront signalés par des panneaux ou drapeaux jaunes.

ARTICLE 8 ➤ Contrôle de départ

Chaque coureur est tenu de signer la feuille de contrôle du départ le dimanche 15 mai 2016 pendant la présentation des coureurs entre 12h19 et 13h15 sur le podium. Les doubles dossards sont obligatoires. Chaque coureur est tenu de se présenter sur la ligne du départ officieux, d'où il partira en direction du départ officiel. L'organisateur demande à ce que la signature des coureurs se fasse par équipe et suivant l'ordre préétabli dans le présent guide technique.

ARTICLE 9 ➤ Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 10 ➤ Contrôle Antidopage

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage de la Communauté Française s'applique conformément aux dispositions de la loi belge ainsi que de la Communauté Française. Le contrôle antidopage a lieu au Stade des Camomilles, rue de l'Ordre à 7864 Deux-Acres (BEL), au local indiqué « Contrôle Médical ». Chaque coureur a l'obligation de s'assurer personnellement s'il doit subir le contrôle antidopage. L'organisateur et l'inspecteur veillent à l'affichage, à la ligne d'arrivée et à l'entrée du local prévu, de la liste des numéros de dossard des coureurs devant subir le contrôle. Des chaperons sont mis à disposition de par l'organisateur.

ARTICLE 11 ➤ Classement Général

Le classement général sera établi au temps.

ARTICLE 12 ➤ Classement GPM

Le classement GPM se fera par points suivant le barème 5-3-1. Pour départager les ex-æquo, le nombre de 1ère, de 2ème et de 3ème place au passage de chaque GPM sera pris en compte. S'il y a encore des ex-æquo après les places de 1er, de 2ème et de 3ème, c'est le classement à l'arrivée qui les départagera. Pour obtenir son prix au classement GPM, le coureur doit terminer la course et se présenter sur le podium lors de la cérémonie protocolaire.

ARTICLE 13 ➤ Prix

CLASSEMENT INDIVIDUEL (6010€ - 20 prix) : 2425€ - 1210€ - 607€ - 305€ - 240€ - 180€ - 180€ - 118€ - 118€ - 57€ - 57€ - 57€ - 57€ - 57€ - 57€ - 57€ - 57€ - 57€ - 57€

CLASSEMENT GPM (150€ - 1 prix) : 150€

ARTICLE 14 ➤ Protocole

Le vainqueur de l'épreuve sera interviewé immédiatement après son arrivée par la TV et/ou la radio dans un espace spécialement prévu. Ensuite les 3 premiers coureurs du classement individuel général ainsi que le leader de la **LOTTO-TOPCOMPETITION U27 2015** doivent se présenter sur le podium situé sur la Place du Jeu de Balles à 7864 Deux-Acres pour la cérémonie protocolaire dans un délai de maximum 15 minutes après leur arrivée. Le premier de l'épreuve doit se présenter après le contrôle antidopage à la salle de presse pour interviews.

ARTICLE 15 ➤ Pénalités

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable. Par ailleurs, l'utilisation d'oreillettes est interdite.

ARTICLE 16 ➤ Flèches de direction

Le long du parcours, des flèches de direction noires sur fond jaune (voir exemple ci-contre) seront placées aux endroits bien visibles. Une vérification du fléchage est réalisée 3h avant le départ.

Dès lors, les organisateurs ne pourront être tenus responsables d'erreurs de parcours des coureurs et/ou des suiveurs.



ARTICLE 17 ▶ Direction Générale et Direction de Course

La Direction Générale est assurée par Monsieur Laurent HAEGEMAN, Président de l'Entente Cycliste Acrenoise, rue Culant 116 à 7864 DEUX-ACREN / +32 (0)32 341 771

La Direction de Course est assurée par Monsieur Mathieu CRIQUIELION, rue Basse 4 à 7866 BOIS-DE-LESSINES / +32 (0)478 253 971

ARTICLE 18 ▶ Indemnités de participation

Les indemnités de participation pour les équipes invitées seront payées par L'ENTENTE CYCLISTE ACRENOISE asbl, conformément au règlement de l'UCI 2.2.009 lors de l'inscription à la permanence.

Si l'équipe invitée n'est pas présente avec 7 coureurs au départ, les indemnités sont diminuées de 10% par coureur absent.

ARTICLE 19 ▶ Réclamations éventuelles

Toute réclamation concernant un fait ou une décision intervenue durant la course est portée devant le collège des commissaires. La réclamation doit être introduite dans les 30 minutes après le délai d'arrivée ou, à défaut, après l'arrivée du dernier coureur. Toutefois les réclamations contre une première décision du collège des commissaires ou concernant le classement doivent être introduites dans les 30 minutes après la communication de la décision ou du classement.

➤ Règlement Lotto Top Compétition 2016

ARTICLE A ▶ But

Organiser une **Lotto-Topcompétition U27** pour clubs et équipes continentales belges reprenant les épreuves suivantes, fixées par la Commission Route nationale :

1° jeudi 5 mai 2016 : DWARS DOOR DE VLAAMSE ARDENNEN ERPE-MERE

2° dimanche 8 mai 2016 : FLECHE ARDENNAISE HERVE

3° dimanche 15 mai 2016 : GRAND PRIX CRIQUIELION DEUX-ACREN

4° dimanche 5 juin 2016 : MEMORIAL PHILIPPE VANCONINGSLOO – WAVRE-RIJMENAM

5° samedi 2 juillet 2016 : CIRCUIT HET NIEUWSBLAD ZOTTEGEM

6° dimanche 3 juillet 2016 : CONTRE LA MONTRE PAR EQUIPES BORLO

7° samedi 9 juillet 2016 : GROTE PRIJS STAD SINT-NIKLAAS

8° dimanche 7 août 2016 : ANTWERPSE HAVENPIJL

Les épreuves en ligne appartiennent au calendrier UCI 2016 sous la classe ME 1.2. Une épreuve ne peut entrer en ligne de compte pour la **Lotto-Topcompétition U27 2016** que lorsque son parcours aura été positivement évalué à l'issue d'une reconnaissance effectuée par une représentation de la Commission Route Nationale.

ARTICLE B ▶ Participation

1. Généralités

Doivent poser leur candidature online via www.belgiancycling.be, rubrique disciplines, route, **Lotto-Topcompétition U27**, avant le **15/12/2015** :

- les clubs belges, avec mention des noms, codes UCI et le palmarès des coureurs Espoirs et Elites U27 qui feront partie de l'équipe en 2016.
- les sélections régionales (= sélections FCWB et/ou WBV), avec mention des épreuves auxquelles elles désirent participer. Le choix de ces épreuves est définitif.

Enfin, la Commission Route nationale, en concertation avec la Commission Technico-Sportive, désignera les équipes de clubs belges qui pourront participer à la **Lotto-Topcompétition U27 2016**. Pour ce faire, il sera tenu compte des arguments suivants, dans l'ordre :

- 1.1. Le résultat éventuel de l'équipe dans la **Lotto-Topcompétition U27 2015** ou de la Lotto-Coupe de Belgique Elites s/c / U23 2015.
- 1.2. Le nombre de coureurs affiliés (minimum 10 coureurs U27 belges).
- 1.3. La qualité des coureurs.
- 1.4. L'absence sur une épreuve de la **Lotto-Topcompétition U27 2015** peut influencer le choix des équipes pour participer à la **Lotto-Topcompétition U27 2016**.

■ En outre, les équipes suivantes seront invitées **d'office** pour participer aux épreuves comptant pour la **Lotto-Topcompétition U27 2016** :

□ les équipes continentales route UCI belges, qui sont obligées de participer à chaque épreuve comptant pour la **Lotto-Topcompétition U27 2016** et qui entrent en ligne de compte pour les classements afférents.

■ Chaque organisateur doit inviter au moins 5 équipes étrangères (à choisir parmi des équipes continentales, équipes de clubs, équipes régionales ou nationales ainsi que maximum 2 équipes pro-continentales étrangères). **Au plus tard 30 jours avant l'épreuve**, les noms et le genre de ces équipes doivent être communiqués au Secrétariat de la Commission Route nationale par e-mail (admin.sport@belgiancycling.be).

■ De plus, chaque organisateur peut attribuer des wild cards à des équipes belges (de clubs et/ou régionales) et doit informer les équipes retenues et le Secrétariat de la Commission Route nationale (admin.sport@belgiancycling.be) de son choix **au plus tard 2 mois avant l'épreuve**.

■ Les équipes de clubs belges et les équipes continentales sur route belges qui sont retenues s'engagent à participer à toutes les épreuves de la **Lotto-Topcompétition U27**. Chaque équipe engagée devra, en cas de non participation, payer une amende conformément aux règlements de l'UCI, avec toutefois un minimum € 250,00, laquelle servira à dédommager l'organisateur. Par absence supplémentaire, l'amende sera chaque fois doublée (€ 250, puis € 500, € 1000, etc...), mais l'organisateur en question recevra une indemnité de maximum € 250.

■ Un maximum de 28 équipes peut participer à chaque épreuve comptant pour la **Lotto-Topcompétition U27**. Le nombre de participants par équipe est de maximum 7 et de minimum 5. Au contre la montre par équipes le nombre de participants par équipe est fixé à maximum 6 et minimum 4 coureurs. Le temps final enregistré par le 4^{ème} coureur à l'arrivée détermine le temps de son équipe.

2. Quels clubs et coureurs entrent en ligne de compte pour les classements de la Lotto-Topcompétition U27 2016 ?

Seules les équipes de clubs belges et les équipes continentales sur route belges retenues entrent en ligne de compte pour les points comptant pour la **Lotto-Topcompétition U27 2016**, à condition qu'elles sélectionnent dans chaque épreuve en ligne que des coureurs nés en 1990 ou après, exception faite pour un seul coureur qui peut être plus âgé que 26 ans.

Ce coureur n'entre pas en ligne de compte pour les classements de la **Lotto-Topcompétition U27 2016** (ni individuel, ni par équipes); il entre seulement en ligne de compte pour le classement du jour et des prix afférents.

Dans le cas qu'une équipe aligne plus d'un coureur au-delà de 26 ans, son équipe ni les coureurs de son équipe n'entreront en ligne de compte pour les classements individuel ou par équipes de la **Lotto-Topcompétition U27**. Les coureurs d'une telle équipe n'entreront en ligne de compte que pour le classement individuel du jour de l'épreuve et les prix afférents.

Une équipe de club belge ou une équipe continentale sur route belge qui participe à la Lotto-Topcompétition U27 peut participer avec des coureurs de nationalité étrangère, tenant compte du fait :

- que des coureurs de l'UE (*) qui sont membres du club (**) sont considérés égaux aux Belges concernant les classements de la **Lotto-Topcompétition U27**.

- que les coureurs qui ne sont pas de l'UE et qui sont membres du club (**) entrent en ligne de compte pour le classement interclubs de l'épreuve, mais pas pour le classement général interclubs ni pour le classement individuel de **Lotto-Topcompétition U27**. Si des coureurs hors de l'UE participent au contre la montre par équipes, l'équipe ne gagnera pas de points pour le classement interclubs de la **Lotto-Topcompétition U27**.

Si des coureurs au-delà de 26 ans participent au contre la montre par équipes, l'équipe ne gagnera pas de points pour le classement interclubs de la **Lotto-Topcompétition U27**.

(*) Un coureur de l'UE est un coureur ayant la nationalité d'un des pays membres de l'UE (**) = être détenteur d'une licence au nom du club en question.

3) Confirmation des inscriptions :

Au plus tard 20 jours avant l'épreuve, chaque équipe envoie à l'organisateur, au travers du système d'inscription en ligne, le formulaire d'inscription, dûment complété avec les noms et les codes UCI des coureurs titulaires autorisés et max. 50 % de réserves, par le site internet de la RLVB (www.belgiancycling.be).

72 heures avant l'heure de départ de l'épreuve, les équipes envoient online par le site internet de la RLVB le bulletin d'inscription éventuellement mis à jour à l'organisateur, reprenant les noms et les codes UCI des titulaires et de **maximum 2 remplaçants**.

ARTICLE C ▶ Règlementation

La distance de chaque **Lotto-Topcompétition U27** ne dépassera pas les 180 km. L'arrivée des épreuves doit être prévue pour 17h00 au plus tard. L'ordre des voitures d'équipes est déterminé pendant la réunion des directeurs sportif par tirage au sort comme suit :

- lors de la première épreuve :

- un premier tirage au sort pour les voitures des équipes représentées à la réunion des directeurs sportifs.

- un deuxième tirage au sort pour les voitures des équipes qui ne sont pas représentées à la réunion des directeurs sportifs.

- pour les autres épreuves :

- un premier tirage au sort pour les voitures des équipes représentées à la réunion des directeurs sportifs. Lors de ce tirage au sort, les équipes qui entrent en ligne de compte pour les classements de la **Lotto-Topcompétition U27** seront placées entre elles dans l'ordre décroissant des points du classement actualisé de la **Lotto-Topcompétition U27**.

- un deuxième tirage au sort pour les voitures des équipes qui ne sont pas représentées à la réunion des directeurs sportifs.

Les coureurs à qui un transfert est accordé pendant la compétition de la **Lotto-Topcompétition U27**, ne peuvent pas gagner des points pour le classement interclubs de la **Lotto-Topcompétition U27** pour leur nouveau club ; leurs points comptent bien pour le classement individuel. Un coureur transféré est dans ce cas un coureur qui change de club en dehors de la période légale. Un coureur qui vient d'un club qui a arrêté ses activités n'est pas considéré comme transféré.

ARTICLE D ▶ Prix

Les prix des épreuves sont déterminés selon les barèmes en vigueur.

L'organisateur est tenu de payer le montant total des prix en espèces (y compris des éventuels classements annexes) au plus tard un mois avant l'épreuve sur le compte en banque BE25 3630 4701 0482 de la RLVB, en mentionnant « prix + nom et date de l'épreuve ».

ARTICLE E ▶ Classements

Seules les équipes inscrites pour la **Lotto-Topcompétition U27** et qui sélectionnent uniquement des coureurs U27 de l'UE (sauf un seul coureur qui peut avoir au-delà de 26 ans) entrent en ligne de compte pour les classements suivants. Chaque résultat de course est lié à un :

- Classement par points pour les équipes

- Pour établir le classement par équipes de chaque épreuve, les temps réalisés par les **3 meilleurs coureurs U27 de l'UE (+ max. 1 coureur de + 26 ans)** de chaque équipe sont additionnés.

- En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers **coureurs de l'UE**. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur **coureur de l'UE**.

Les points suivants seront attribués aux 28 premières équipes dans l'ordre décroissant : 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 ; 1 point jusqu'à la 28ième place. **Les points sont attribués d'après le résultat scratch.**

- Classement général aux points pour les équipes (seulement pour les équipes de clubs belges et les équipes continentales sur route belges retenues et qui, dans toutes les épreuves, ne participent des **coureurs de l'UE** nés en 1990 ou après)

- Pour déterminer le classement général par équipes, les points obtenus par les équipes dans chaque épreuve sont additionnés.

- Les équipes classées ex-æquo en points dans le classement général de la **Lotto-Topcompétition U27** seront classées en première instance selon le plus haut nombre de points obtenus par l'équipe dans les différentes épreuves ou en deuxième instance selon la/les meilleure(s) place(s) remportée(s) par les **coureurs de l'UE** des équipes concernées.

- Pour le classement final par équipes pour lequel seules les équipes belges entrent en ligne de compte qui se sont inscrites à l'avance pour toutes les épreuves de la **Lotto-Topcompétition U27**, il y a des prix en espèces pour un montant de € 20.000,- répartis selon le barème suivant : 1er : 2500€ / 2ème : 2000€ / 3ème : 1750€ / 4ème : 1500€ / 5ème : 1250€ / 6ème : 1100€ / 7ème : 1000€ / 8ème : 950€ / 9ème : 850€ / 10ème : 800€ / 11ème : 750€ / 12ème : 700€ / 13ème : 650€ / du 14ème au 20ème : 600€

■ Classement individuel par points (seulement pour les **coureurs de l'UE** des équipes de clubs belges retenues ou des équipes continentales sur route belges nés en 1990 ou après)

□ Doté de points pour les 25 premiers **coureurs de l'UE** dans chaque Lotto-Topcompétition U27 selon le barème ci-après :
1er coureur = 30 pts., ensuite 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 ; 1 point. **L'attribution des points se fait selon le résultat scratch.**

■ Le classement individuel par points final est doté de € 5.000,- (10 prix) de prix en espèces selon le barème suivant :
1er : 1000€ / 2ème : 800€ / 3ème : 600€ / 4ème : 500€ / 5ème : 450€ / 6ème : 350€ / 7ème : 350€ / 8ème : 350€ / 9ème : 300€ / 10ème : 300€. Les coureurs classés ex aequo dans le classement individuel aux points de la Lotto-Topcompétition U27 seront classés en première instance selon le plus haut nombre de points obtenus dans les différentes épreuves. En cas de nouvelle égalité, le résultat de la dernière épreuve sera déterminant.

ARTICLE F ▶ Cérémonie protocolaire après l'épreuve

Chaque organisateur prévoira des fleurs à remettre à la cérémonie protocolaire au leader individuel de la Lotto-Topcompétition U27.

ARTICLE G ▶ Différends, contestations ou cas non prévus

Tous les différends, contestations ou cas non prévus concernant l'organisation et le système des points de la Lotto-Topcompétition U27 sont de la compétence exclusive de la Commission Route. Les décisions afférentes prises par la Commission Route sont irrévocables et sans appel.



Le Panoramique MONT-ST-AUBERT

+32 69 89 16 16
mont.saint.aubert@florealclub.be



dbBase



Schoolstraat 8 09 362 32 00
9860 GIJZENZELE vadumi@skynet.be

LUC LETOUCHE
COMPTABLE
FISCALISTE

agréé IPCF
membre OCECB



Rue Brunfaut 39 - 7830 SILLY
TEL 068 55 22 86 - FAX 068 55 88 84
letouche.luc@skynet.be



Kris De Winter

WETTERSE DAKWERKEN.BE

09 366 10 70

VANDAELE Marc
VIDANGEUR AGREE

- > Vidanges de fosses en tous genres, de puits perdus, de citernes à eau et de station d'épuration individuelle.
- > Nettoyage haute pression et débouchage de cabalisations.
- > Curage d'égouts.

TRAVAIL SOIGNE
Rue d'En Haut, 5 - 7830 SILLY
068 / 55 30 40



TOTAL
PRODUITS PETROLIERS
DONKERWOLKE - BONAMI
Chaussée de Bruxelles 206
7800 ATH - 068.281364
www.total.be



Couvreur Rémy | Boucher-Charcutier-Traiteur
Tél : 0476 / 41 31 65 | Rue de la Station n°1
7830 Silly
bocheriedesilly@gmail.com

Viande produite dans la ferme familiale.



068/55 21 29

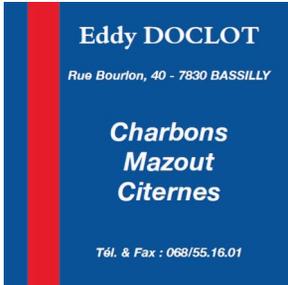


AGENCE INDEPENDANTE DEUX-ACREN

Rue de Lessines 2
7864 DEUX-ACREN
068 337 164



uw appeltje voor de dorst
MEVROUW MARQUANT-BILTERIJST
en zoon
Trapstraat 76 - 9500 Geraardsbergen
TEL : 054 58 85 23 - FAX : 054 58 01 02



Rue Bourlon, 40 - 7830 BASSILLY

Charbons
Mazout
Citernes

Tél. & Fax : 068/55.16.01



Centrale Générale
Wallonie picarde
Avenue de Maire, 134
7500 TOURNAI
069 669 420
info@fgtb-cgwapi.be



Dominique MOURY
Pédicure médicale curative
Orthonyxie - Orthoplastie

Tél : 068 55 31 87
Rue Brunfaut 22 Gsm : 0496 77 20 03
7830 SILLY TVA BE 0666 378 815



Rue des Près du Roy, 8
7800 ATH
068 28 36 57
www.paucheu.be



Fabienne Schoeling



Intermédiaire commercial
Prestataire de services
TVA 0666 266 769
TEL : +32 476 357 850
frederic.droogmans@gmail.com



Maréchal-ferrant
0477/42.44.45
ericperreaux@gmail.com



Verzekeringkantoor DONNERS



boucherie dominique et carine
produits de la ferme

produits artisanaux
fromages, génisses, porcs et agnieaux
Téléphone : 068 / 568 471

ouvert du mardi au dimanche
fermé lundi et jeudi après-midi



44 CHAUSSEE DE GHISLENGHIEN - 7830 SILLY
Tél : 068 / 301 152 - Gsm : 0494 / 694 325
Email : le-vieux-moulin@hotmail.com - Facebook : le vieux moulin Silly





Audi

Ets D'HAENE sprl
Chemin des Skippes 67
7822 GHISLENGHIEN
+32 068 25 03 25 - www.audi.be/dhaene

DELA
Enterprises

Florent Delespesse
Team leader

GSM : 0494 / 855 467
MAIL : advisor4belgium@gmail.com
FSMA : 109599

sous-agent | numéro d'entreprise 0839.792.841



MENUISERIE GÉNÉRALE

Rue des Prés du Roy 8 - 7800 Ath
068/28.59.61 • mcm.cuvelier@skynet.be



Ville Basse, 11 - 7830 SILLY - 068/ 55 14 76
daniel.de.springer@cbc.be / marie.wille@cbc.be
Le bureau est ouvert les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h30; après-midi sur rendez-vous.

Traiteur Régis & Nourisprl

Adresse : Chemin de Sully n°3 7823 Gibecy
TVA : BE0632547193
Tél : 047425.55.60 & 047771.17.61
regisnouris@outlook.com

Tous événements tout type d'événement, Compagnies, mariages, cochons à la broche, porchettes, buffets, gibecy et bien d'autres encore

« Il y a des moments où il faut avoir la certitude d'être en confiance »
Centre Funéraire et Fleurs
LR FUNERAL HOME & FLOWERS
Funérailles LEQUEU - ROGER
Organisation complète de funérailles à SILLY, ENGHEN, ATH, LESSINES, SOIGNIES, et partout en Belgique ainsi qu'à l'étranger.
Une famille et toute son équipe mettront leur savoir, leur savoir-faire, leur compétence au service de ceux qui veulent rendre un ultime hommage à celui ou celle qu'ils aiment et ce, dans le plus grande dignité et le recueillement.

être à vos côtés en toute sérénité

RUE DE LA STATION 73 - SILLY
Tél : 068 45 68 62
0479.25.18.01 - 0479.43.37.78
www.funeral-home.be

Excelcoif
068/55.12.23

Place Communale 7
7830 SILLY

Francis Elegeert

du lundi au samedi : 9h - 19h
dimanche : 9h - 12h
fermé le mercredi

Entretien - Réparation
Vente Matériel horticole
Rue Champ Notre Dame, 88 - 7830 Sully
GSM : 0477 137 61 99 - FAX 068 / 54 20 52
www.francis-elegeert.com

O'Galla
Grand choix de fleurs coupées
Planes d'intérieur et d'extérieur
Articles de décoration
Bijoux, ...

Place de Bassilly, 21b
7830 Sully
Tél. 068.33.64.12

Ouvert du mardi au samedi de 9 h. à 18 h. 30
Dimanche de 9 h. 30 à 12 h. 30
Fermé le lundi

TOYOTA MERCKX
ATH - ENGHEN
Rue des Prés du Roy, 5 - 7800 Ath - 068 251 900
Chaussée d'Asse, 37 - 7850 Enghien - 02 397 09 10

SA THIEBAUT & Cie
MONUMENTS FUNERAIRES

Chemin d'Ath 10a
7860 Lessines
Tél : 068 / 33 27 50
Fax : 068 / 66 52 22

Le Thabor
BISTRO - RESTO

RUE THABOR 2
7830 BASSILLY

Cuisine NON stop à partir de 12h
068.456.739
www.tavernelthabor.be

Doctot Joël sprl

Chauffage - Sanitaire - Electricité
Vente gaz en bouteilles Antargaz
Livraison à domicile

Rue Brunfaut, 2 - 7830 Sully
068-55 25 47

SILLY Press

MATERIEL DECORATION, BRICOLAGE, PAPERIERIE
LUNDI - VENDREDI de 6h00 à 18h00
SAMEDI de 7h00 à 17h00
DIMANCHE de 9h00 à 12h00

PHOTOS D'IDENTITE 6 pour 4,00€
silly-press@skynet.be
Tel 068/55 28 77
Rue de la Station, 8 - 7830 SILLY

PIERRE DERAUX

Rue Mauvinage 94 - 7830 SILLY
Tél. 068/55 17 19

STIHL VIKING

Tout matériel : jardinage - élagage - horticulture forestier - vêtements de sécurité

Vente d'huiles et essences biodégradables
Service après-vente et garantie en nos ateliers

Taverne de la Sille
Café - Brasserie

Dans la pure tradition
Une carte simple et goûteuse
Au tarif démocratique

OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 10H
SAUF LE MARDI (fermeture hebdomadaire)
Rue de la Station - 7830 Sully - 068.56.87.23
www.tavernedelasille.com

Articles Cadeaux Ameublement

LESSINES DECOR

14, Chée Gabrielle Richet
7860 LESSINES
Tél : 068 33 74 35
Tva - BE0433 637 342

Ets DEHERDER Stéphanie

Charbon - Mazout - Pétrole
Gaz vrac et bouteilles - Bois
Pellets - Briquettes

Chaussée de Bruxelles 240
7850 PETIT-ENGHEN
Tél : 02.9356753 - Fax : 02.93960311
Gsm : 0479.23.1197 - deherderstephanie@gmail.com

Assurances Carton
Vous êtes entre de bonnes mains

Assurances Carton.be
Esplanade 12
7800 Ath
Tél. 068 25 05 60
Fax 068 25 05 69
contact@carton.be

Mille n'Hair
MEN & WOMEN

AVEZ OU SANS RENDEZ-VOUS
068 / 300 327
RUE SAINT MARCOULT 66 A I 7830 SILLY

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI 8.30 A 18.00
MARDI 9.00 A 19.00
MERCREDI 8.30 A 18.00
JEUDI 8.30 A 18.00
VENDREDI 8.30 A 20.00
SAMEDI 7.30 A 14.00

Voyages Ath Shopping

Mr&Mrs Vandevorde
Manager

Chée de Bruxelles 60/62
7800 ATH

Tél : 068 / 84 19 34
068 / 84 30 20
Fax : 068 / 84 19 33
voyages.ath.shopping@skynet.be

TAVERNE LE BRASSILLY
Restaurant

Place de Bassilly 17
7830 Bassilly
068.300.870
brasserielebrassilly

FREDDY FLAMENT

- Aménagement de terrains
- Terrassement
- Tranchées
- Drainage

Rue Bas Chemin, 27
7830 BASSILLY
068/552364 - 0475/663466
freddyflament@skynet.be
TVA : BE0666.235.689

Rue Tour Notre Dame 2, 7822 Ghislinghen, 7822 Ath
068/55.13.62

SPRL LUCAS

Tout pour vos animaux (nutrition et access), le jardin (terraces, engrais, écorces, semences...), le chauffage (bois, pellets, charbon), ferrous, déco pittoresque

Besoin de conseils pour la nutrition de vos animaux de compagnie, de ferme et de basse cour; pour l'entretien de votre jardin, potagers; pour vous chauffer ou encore pour passer? Martin, André et toute l'équipe sont là pour vous aider et vous servir toujours avec le sourire. :-)
N'hésitez pas!

Pierre & Emilie

Au petit fromager

Fromages traditionnels et artisanaux
Présentation sur plateaux avec fruits
N'hésitez pas pour simple commande ou plateaux :

0472 46 78 02
aupetitfromager@hotmail.fr

Friterie PAT

Chée de Grammont 21
7822 GHISLENGHIEN
068 55 25 88

FRITES SANDWICHES GARNIS

OUVERT
lundi de 11h à 14h
mardi, mercredi et jeudi de 11h à 14h et de 18h à 21h
vendredi de 11h à 14h et de 18h à 22h
dimanche de 18h à 21h

L'Artisanal
Boulangerie - Pâtisserie

Chée de Grammont 47
7822 GHISLENGHIEN
068/552431

Ouvert de 8h à 19h
Fermé le lundi
TVA BE 0899984007

Chée de Tournai 10
7800 ATH
068/455246

Les Fromages de St Marcoull
Fromages frais & pâtes dures, beurre, goudes, lait cru, malon, ...

Rue de l'Arcamp, 73 - 7830 Sully
ja.devenyn@gmail.com - 0475/481918 - 0479/785617

CITROËN

Garage du Hainaut SA

Rue de Brantignies 38 - 7800 ATH
Tél. : +32 (0)68 27 45 45

ALLIANCE BLE SC

Rue de la Station 46
7830 SILLY

Tél : 068 56 84 84

Alimentation animale / Matériel de jardinage
Matériel pour l'élevage
du lundi au vendredi de 8h à 1h et de 13h à 17h
le samedi de 8h à 12h
www.alliance-ble.be

lady cotton

boutique seconde main dames
décoration et petit mobilier

ouvert le vendredi et le samedi de 10h à 18h
le dimanche de 10h à 12h

51 rue ville basse
7830 SILLY
0472 71 42 76
ladycotton7830@gmail.com

Venez nous rejoindre sur notre page FACEBOOK

Willy Deschamps
Votre spécialiste prêts hypothécaires

0475/89 24 37
deschamps.willy@skynet.be
www.willydeschamps.be
Rue de l'Eglise, 12 - 7830 SILLY

CHEZ NINA ART FLORAL

Fleurs naturelles toutes circonstances
Chemin d'Ath 10a - 7860 Lessines
068 33 27 50

Par sympathie, André Overlo
Vélo Club de la Sille



MERCREDI 20 JUILLET 2016

Grand Prix

UCI



CERAMI

cinquantième édition

lotto **BIKE WEAR**

POUR LES CYCLISTES AMATEURS & LES CLUBS

ÉQUIPEMENT ÉTÉ

- * maillot à manches courtes
- * cuissard court avec fond 3D

€50

ÉQUIPEMENT ÉTÉ + HIVER

- * maillot à manches courtes
- * cuissard court avec fond 3D
- * maillot de mi-saison à manches longues
- * cuissard long avec fond 3D

€130



LOTTO Bike Wear vous offre la qualité et le confort uniques de Vermarc.

Choisissez votre modèle **LOTTO Bike Wear** sur www.lotto.becreative.vermarcsport.be, puis personnalisez-le aux couleurs de votre équipe, ajoutez les logos de vos autres sponsors aux emplacements vacants et le tour est joué*.

Vous préférez l'équipement **LOTTO** standard, sans sponsors supplémentaires ? Dans ce cas, choisissez l'équipement **LOTTO Bike Wear** standard et passez directement commande.

* Les équipements personnalisés pour clubs sont à commander par lots de 10 minimum. Le délai de livraison est de 8 semaines. Les équipements standard peuvent également être commandés par lot et seront disponibles à partir du 1er mars 2015.

LIVE YOUR DREAM



Lotto Wallonia Cup

Espoirs

1-3/04	TRIPTYQUE DES MONTS ET CHATEAUX
8/05	FLECHE ARDENNAISE
15/05	GRAND PRIX CRIQUELION
19-22/05	TRIPTYQUE ARDENNAIS
19/06	CIRCUIT DE WALLONIE
18-22/07	TOUR DE LIÈGE
3-7/08	TOUR DE NAMUR

Lotto

L'été sera chaud.



Rendez-vous à Isières le 21 juillet dès 14h pour la
7^e édition du Grand Prix José Dubois.

www.grandprixjosedubois.be